

2^{me} DivisionHasselt, le 14 8^{bre} 1864Indr^e N^o 9012 - Lit^{re} 07Voie vicinale.
Cession, suppression &
de chemins vicinauxLa Députation
permanente du Conseil
provincial du Limbourg,

Vu les demandes
analysées dans l'état
ci-joint, fournies par
quelques conseils comm.
municipaux à l'effet
d'obtenir d'autorisation
de pouvoir apporter cer-
taines modifications
à la voie vicinale de
ces localités et d'aliéner
des parcelles de chemins
sans emploi, lequel état
contient l'avis du com.
municipal d'arrond^t & de
l'agent-voier d'arrond^t

Vu les plans des
modifications & aliéna-
tions proposées;

Vu les certificats com.
établis que les dits plans
ont été soumis à une
enquête régulière;

Vu les pièces de cette
enquête;

[Signature]

Du l'art. 28 de la loi
du 10 avril 1841, modifiée
par celle du 20 mars 1863,
et l'art. 29 de la même
loi;

Arrêt:

Art. 1^{er}. - L'état et les
plans susmentionnés
sont approuvés, tels qu'ils
se trouvent ci-joints.

Art. 2. - Les actes mu-
nicipaux à intervenir seront
soumis à notre approba-
tion.

Exécution du
présent ainsi que l'état
analytique y annexé
seront adressés à M.
le Commissaire de
l'arrondissement de
Tongres, chargé de
délivrer ampliation
aux

aux communes intéressées.

La Députation permanente
M. de Meuse

M. de Meuse

Greffier

M. de Meuse

Le Greffier provincial,
Bom

Province de Limbourg.

Etat présentant l'analyse
des propositions formées par quatre
Conseils communaux, confor-
mément à l'art. 28 de la loi du
10 avril 1841, et de l'instruction
à laquelle ces demandes ont
donné lieu.

N ^o V ^o	Noms des Communes.	Nature de la demande.	Date de la demande.	Date du procès-verbal de commodo incommodo.	Analyse des réclamations & observations men- nées au procès-verbal d'enquête.	Analyse des observations du Conseil communal au sujet des réclamations.	Avis		Décision de la Députation permanente.
							du Commissaire voies	du Commissaire d'arrondissement	
1.	Wellen.	Cession d'une partie d'un marais est d'une mare d'eau vite: bien de poel, le tout d'une contenance de 1 are 32 centiares moyennant la somme de fr. 46.20.	27 juillet 1864	31 mai 1864	Le [redacted] réclame contre la suppression d'une partie du marais, par le motif que l'eau leur est plus grôte utile pour l'exercice de leur métier, soit comme abreuvoir pour les animaux, soit en cas d'incendie.	Dans sa séance du 9 juillet 1864 le Conseil communal a consenti à la suppression de la mare sur la demande de la dame Harzjungen Hoven. Il a formulé l'engagement de la remplacer par un puits artésien ou par un puits ordinaire avec pompe.	favorable par la demande.	favorable	Le Conseil a bien vacciné l'autorisation sollicitée.
2.	Luise.	Cession de 10 parcelles de terrain d'habitation de terrain n ^o 13 & du sentier n ^o 20.	24 mai 1864	22 février 1864	"	"	favorable sauf en ce qui concerne la parcelle n ^o 8 du plan dont le vent entraverait la circulation et nuirait à la régularité de l'alignement municipal.	favorable sous la condition ci-contre.	Le Conseil a bien vacciné l'autorisation sollicitée avec la réserve de ne pas aliéner la parcelle n ^o 8.
3.	Willen.	Changement de direc- tion du sentier n ^o 41, demande par le Frothmann qui sup- plétera la pair & rac- cordement & payera en outre à la commune une indemnité de fr. 10.	25 mars 1864	25 mars 1864	"	"	favorable	favorable	Le Conseil a bien vacciné l'autorisation sollicitée.

N ^o N ^o de	Noms des Communes.	Nature de la demande.	Date de la demande.	Date du procès-verbal ou commodat ou incommutuo.	Analyse des réclamations & observations men- nées au procès-verbal ou enquête.	Analyse des observations du Conseil communal au sujet des réclamations.	Avis		Décision de la Députation permanente.
							du Commissaire voies	du Commissaire d'arrondissement	

4. Lichen Supen Boli

ZZB23-1-11

1^{re} Suppression des sentiers N^{os} 42, 43, 44, 45, 46 & 49 et de chemins N^{os} 10, 11, 4 & 26 et ainsi aux propriétaires riverains des terrains devenues libres, moyennant la somme de fr. 1120. 80 prix d'exportation.

2^o Acquisition de deux terrains en l'état de friches pour la culture.

3^o Clouage des sentiers N^{os} 37 à couvrir en chaux vive.

21 juin 1864 20 avril 1864

Le [redacted] réclame contre la suppression du sentier n^o 26, ne faisant pas l'exploitation de sa propriété.

Le [redacted] s'oppose à la suppression du sentier n^o 47, qui donne accès dans sa propriété.

Le [redacted] s'oppose à toute suppression et demande le statu quo.

La réclamation du [redacted] n'est pas fondée, car le sentier n^o 26 est une propriété suffisante pour la propriété en question, celle du [redacted].

Le [redacted] étant légitime, le conseil a décidé d'y faire droit et ne pas aliéner le sentier aux parcelles 30 et 38 inclus.

L'opposition du [redacted] n'étant pas motivée, le Conseil a en outre décidé de payer l'indemnité.

favorable à la demande sous condition que le terrain n^o 26 soit ensemencé, et celui-ci de l'indemnité par le [redacted].

favorable à la demande sous la réserve imposée par le [redacted] d'indemnité par le [redacted].

Le [redacted] a décidé d'accorder l'autorisation sollicitée, à l'exception pour le sentier n^o 47, qui doit être maintenu. Le [redacted] a décidé d'accorder l'autorisation sollicitée, à l'exception pour le sentier n^o 26, qui doit être maintenu. Le [redacted] a décidé d'accorder l'autorisation sollicitée, à l'exception pour le sentier n^o 47, qui doit être maintenu.

L'Assemblée Provinciale, Hasselt, le 14 8^{me} 1864.

La Députation permanente

Président

Th. de Maessene

Secrétaire

St. Van der Linden

Sichey, Sussey en Bobrie.



Tableau des chemins vicinaux que l'administration de la commune de Sichey, Sussey & Bobrie se propose de supprimer, rétrécir et élargir, savoir:

N°	Nature des suppressions ou changements à faire	Lieu dit	Extrait de l'Atlas des chemins vicinaux.				Contenance des chemins à supprimer, à rétrécir ou à élargir.	Observations.
			N° de la parcelle	N° de la parcelle	N° de la parcelle	Noms des propriétaires joignant aux chemins		
1	Suppression d'un sentier	Op den hei weg	182	22 de A. B.	68	Quatre	14	
2	id	id	id	id	258.		37	
3	id	id	id	id	63	partie	31	
4	id	id	id	id	69 & 257		71	
5	id	id	id	id	256.		25	
6	id	id	id	id	73 & 162.		25	
7	id	Achter Tussen	2.	43 de C. D.	130		38	
8	id	id	id	id	129.		38	
9	Élargissement d'un sentier	Bonden nieuwen borgh	3	37 de E. F.	398		2.70	Élargi à 6 m. 00.
10	Suppression d'un chemin	id	3	10 de A. B.	398		1.00	
11	id	id	id	id	397		17	
12	id	id	id	id	396		1.20	
13	id	id	id	id	395		85	
14	id	id	id	id	423 & 424		2.04	
15	id	id	id	id	424	partie	47	
16	id	id	id	id	424	partie	47	
17	id	id	id	id	423		1.83	
18	id	id	id	id	422		73	
19	id	id	id	id	421		42	
20	id	id	id	id	420		38	
21	id	id	id	id	419		20.	
22	id	In de vyl	3	26 de A. B.	285		7.50.	Acquis par les acquéreurs de ces parcelles en vertu de l'échange des terres qui ont servi à l'entretien du chemin du trou à la pelle et des grands prés.
23	id	id	id	id	199.		5.40.	
24	id	id	id	id	198.		2.73.	
25	id	id	id	id	197.		50	
26	Suppression d'un sentier	Sur Tussen	3	44 de A. B.	101.		1.21.	
27	id	De groote borgh	6	45 de A. B.	283		13	
28	id	Achter de kerk te Sichey	6	47 de A. B.	181		19.	
29	id	id	id	id	178		14	
30	id	id	id	id	177		53	
31	id	id	id	id	261		66	
32	id	id	id	id	260		07	
33	id	id	id	id	262		16	
34	id	id	id	id	263		65	
35	id	id	id	id	264		04	
36	id	id	id	id	265		42	
37	id	id	id	id	266		20.	
38	id	id	id	id	267		45	
39	id	id	id	id	275		38	
40	id	id	id	id	269.		04	
41	id	Achter de kerk	6	49 de A. B.	327		69	
42	id	id	id	id	328		24	
43	id	id	id	id	329		37	
44	id	id	id	id	226		17	
45	id	id	id	id	224		65	
46	Élargissement de chemins avec la chapelle.	Op het lindje	6	17	309.		1.53.	
47	Élargissement de chemins	Onder het lindje	7.	4	1.			

Sichey, Sussey & Bobrie le 25 Mai 1864

P. O. C.

Chapelle de Sichey

Notamment pour être annexé à notre arrêté du 14 Août 1864 en ce qui concerne la suppression du chemin N° 25 et du sentier N° 47 depuis l'act. 30 jusqu'à l'act. 38.

Par la Représentation, Le Préfet provincial,

La Représentation permanente,

J. G. G. G.